

**Conseil des sites de Corse  
Formation de la nature, des paysages et des sites  
Séance du vendredi 16 octobre 2020  
Relevé de conclusions**

Le conseil des sites de Corse, réuni en formation « de la nature, des paysages et des sites », le vendredi 16 octobre 2020, sous la présidence de M. Vincent ARSIGNY, représentant le préfet de Corse, a examiné le projet de la commune de Lecci relatif au renouvellement avec agrandissement de la zone de mouillages et d'équipements légers de la baie de Saint-Cyprien.

Après examen, le conseil des sites rend l'avis suivant :

*Avis du conseil des sites de Corse*

*Le conseil des sites de Corse rend un avis favorable  
(5 voix pour dont celle du président qui est prépondérante, 5 voix contre, 10 abstentions)  
au projet de la commune de Lecci relatif au renouvellement avec agrandissement de la zone  
de mouillages et d'équipements légers de la baie de Saint-Cyprien.  
avec prise en compte des prescriptions des services de l'Etat*

P/le préfet de Corse et par délégation  
l'adjoint au secrétaire général pour les  
affaires de Corse

Vincent ARSIGNY

